

VILLE DE PONTARLIER

REGION DE FRANCHE-COMTE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE PONTARLIER
CANTON DE PONTARLIER

Extrait Du Registre des Arrêtés du Maire

Objet : JUSTICE ET POLICE – Circulation – Réglementation de la circulation impasse rue Colin à compter du lundi 23 novembre 2020.

LE MAIRE DE LA VILLE DE PONTARLIER,

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L 2273-1 à L 2213-6,

VU le Code de la Route,

VU les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable et des branchements en plomb, réalisés par l'entreprise BOUCARD, pour le compte de la Ville de Pontarlier, à compter du lundi 23 novembre 2020,

CONSIDERANT qu'il appartient à l'Autorité Municipale d'assurer la sécurité de ses concitoyens et la commodité de la circulation,

ARRETE

ARTICLE 1 – Réglementation de la circulation

A compter du lundi 23 novembre 2020, 7 h 30 et jusqu'à la fin des travaux, la circulation sera réglementée selon les besoins des travaux :

- rue Colin : dans l'impasse située entre le n° 40 et le n° 42.

ARTICLE 2 -

L'ensemble de la signalisation du chantier sera mise en place par l'entreprise concernée.

ARTICLE 3 -

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Directeur des Services Techniques, Monsieur le Commissaire de Police, ses agents, Messieurs les Gardiens de Police Municipale et tous agents assermentés sont chargés, chacun en ce qui concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché.

Pontarlier, le 10 novembre 2020

1 ex. Arrêté du Maire
1 ex. Police Municipale
1 ex. Police
1 ex. Pompiers
1 ex. Pôle Investissement
1 ex. DMO
1 ex. BOUCARD TP
1 ex. Pôle Citoyenneté

Pour le Maire et par délégation,
Le conseiller municipal délégué à la
Citoyenneté,

Romuald VIVOT